

Claude Amato

# L'Énigme de l'homme au masque de fer

*Affaires classées*





« Nous faisons parfois progresser la vérité par une double injustice. C'est quand nous voyons ou décrivons l'un après l'autre les deux côtés d'une chose que nous ne sommes pas à même d'apercevoir ensemble, mais de telle sorte que nous méconnaissions ou nions chaque fois l'autre côté en nous figurant que ce que nous voyons est la vérité entière. »

« Ce n'est pas d'apercevoir le premier quelque chose de nouveau, mais de voir comme d'un œil neuf la vieille chose depuis longtemps connue, que tout le monde à déjà vue sans la voir qui distingue les esprits vraiment originaux. Le premier inventeur est communément ce très banal et inepte fantasque, le hasard. »

Friedrich Nietzsche. Opinions et sentences mêlées. Humain, trop humain II.

« Dans la vie, nous combinons un plan ; mais celui-ci reste subordonné à ce qu'il plaira au sort. »

Arthur Schopenhauer. Aphorisme sur la sagesse dans la vie

\*

\* \*

En faisant paraître cet ouvrage, je suis bien conscient que certaines lacunes historiques me seront imputées ; fort heureusement elles n'influèrent pas dans le résultat de cette enquête, du moins je ne le pense pas, je prie donc les historiens de ne pas m'en tenir rigueur, car pour moi, m'atteler à une telle tâche a davantage relevé des douze travaux d'Hercule que d'une croisière sur le Nil. Néanmoins, d'avoir résolue cette énigme demeure pour moi la plus grande des satisfactions, car pour autant que je m'en souviennne, elle baigna toute mon adolescence et les premières années de ma vie d'adulte.

Ayant grandi dans cette jolie petite ville balnéaire de la côte d'azur, Cannes, qui comme tout le monde le sait, accueille entre-autres le festival du film international, cette même ville est dépositaire de la fameuse prison de l'homme au masque de fer. Me rendant régulièrement aux îles de Lérins, lequel archipel de deux minuscules îles (Ste Marguerite et St Honorat), renferment en leurs seins, pour la première, la dite prison, et pour la seconde, un monastère bénédictin ; je ne pouvais, étant de nature solitaire, rêveur et taciturne, qu'être en osmose dans ces lieux bénis des dieux. Ces deux petites îles, quand elles ne sont pas ballotées par le flux des touristes estivaliers, sont les plus agréables que je connaisse et pour qui recherche le calme et les promenades champêtres, vous comblent par les éffluves de la mer et de la flore insulaire. C'était dans ce cadre ineffable, loin de la foule et du brouhaha quotidien que je laissais errer mes chimères, bien entendu, après avoir visité pour la énième fois cette « fascinante » cellule. Celle-ci, lorsque je la visita pour la première fois, me laissa pantois, ni trop grande ni petite, sombre et dont on ne compte plus sur ses parois qu'un nombre incalculable

de graffitis (j'ai appris depuis, qu'elle avait été restaurée) ; seules les lourdes portes en chêne avec ses gonds inversés, l'épaisseur impressionnante des murs ainsi que les barreaux de la fenêtre qui donnent sur la mer, me laissa la meilleur des impressions, bien que cette dernière soit bien haute et qu'il faut se hisser sur la pointe des pieds pour apercevoir le cap de la Croix. C'était dans ce cadre apaisant que mon imagination faisait des prouesses ; je me représentais le prisonnier vêtu d'une chemise de batiste toute blanche laissant entrevoir son torse, des cheveux noirs et bouclés qui, retombaient en cascade sur cette même chemise immaculée, se tenant droit et immobile, regardant l'horizon en serrant entre ses mains les barreaux et fronçant son front à la recherche de vagues souvenirs. Mais, par dessus tout, avec le silence qui émane de ce lieu, c'était les cavalcades éffrénées des mousquetaires qui par les sentiers bordés d'immenses arbres, faisaient cliquetter leurs épées prêtes à en découdre avec quiconque désireraient faire évader le mystérieux captif masqué. Bien sûr, je n'avais aucun doute possible, le prisonnier c'était le frère jumeau du roi ; la personne qui nous servait de guide, une vieille dame âgée au visage émacié nous l'affirmait. Ah ! Jeunesse insouciant, romanesque et surtout candide, qui ne voit que par les sentiments et fait abstraction de la raison.

Inutile de vous dire qu'aujourd'hui, j'ai fait table rase de ce folklorique scénario, et me suis attelé à cette tâche : Résoudre cette énigme qui a hanté d'innombrables personnes depuis plus de trois siècles.

Cela remonte à l'hiver 2001 à Bastia où je réside désormais depuis plus de vingt-ans ; et étant un lecteur invétéré, je me jetais sur ma modeste bibliothèque, et je ne sais pourquoi, l'envie me prit de

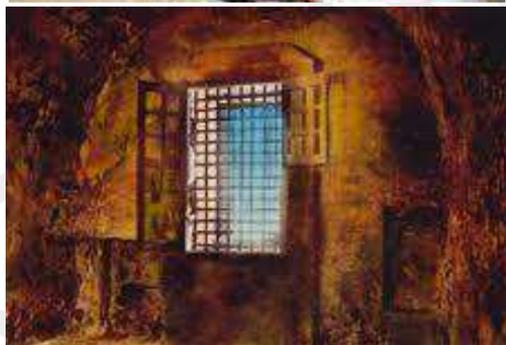
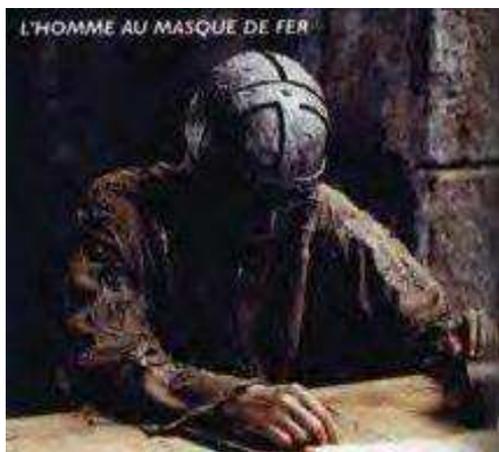
relire la trilogie d'Alexandre Dumas : « Les trois mousquetaires », « Vingt-ans après », et pour finir, « le Vicomte de Bragelonne ». Comme de bien entendu, il y a le fameux passage de l'escamotage du frère jumeau de Louis le quatorzième dans le myrifique château de Vaux-le-Vicomte appartenant à Nicolas Fouquet. Et oui ! Cela avait ranimé cette flamme qui c'était mise en veilleuse depuis les années quatre-vingt, époque où j'avais absorbé un grand nombre d'ouvrages sur le sujet ; les deux derniers en date : « J'ai découvert l'inconcevable secret du masque de fer » de Mr Camille Bartolli. Inconcevable... La conception de ce livre ! Rien que le titre est d'une malhonnêteté à vous couper le souffle ; avoir découvert, alors que l'auteur nous apprend lui même que c'est une personne se nommant Mr G... et appartenant à l'ordre des chevaliers du temple qui lui en avait fait la révélation ; car pour M. Bartoli, il s'agit bien d'une révélation, et de là, nous partons faire des visites dans des monastères afin de scruter des peintures murales qui finissent au fur et à mesure que nous les déchiffrons par nous révéler le nom du fameux prisonnier – Un véritable délire ésotérique. Le second ouvrage quand à lui fut incomparable, ce fut une compilation de résumés d'études faites par d'éminentes personnalités qui se rendirent à Cannes lors d'un colloque pour le tricentenaire de l'arrivée du prisonnier masqué aux îles de Lérins, colloque patronné par l'inégalable historien Mr Alain Decaux et je me félicite encore aujourd'hui d'avoir lu ce compte rendu car et nous le verrons plus loin, une de ces personnalités dont je citerai le nom au moment opportun, m'ouvrit une porte fermée dans l'état de mes investigations et je l'en remercie encore aujourd'hui. Le hasard voulu

que durant cette épopée dumatesque, un intermède se fit par la lecture d'un roman de l'insaisissable Mme Agatha Christie ; l'un de ses rares livres que je n'avais lu, et là, bingo ! Pour la première fois Hercule Poirot avait trouvé son alter-égo, j'avais dénoué le nœud gordien de cette enquête, non sans une réelle satisfaction particulière ; – Fallait-il y voir là un indice prémonitoire ? Je me remis et termina cette immense fresque épique de Dumas pour me rejeter à nouveau sur mes étagères et en retirer un ouvrage de Mr Marcel Pagnol « Le secret du masque de fer ». Cela faisait une vingtaine d'années que je ne l'avait lu et il fut, autant que je me le rappelle l'un des premiers ouvrages qui m'interpella sur cette affaire ; par contre, ce qui se passa lors de cette relecture fut des plus troublant, j'avais acquis (et je m'en rendais très bien compte au cours de cette lecture) un jugement critique qui depuis ne m'a plus quitté et que je percevais la faiblesse de ses argumentations, alors qu'à l'époque je les prenais pour des paroles d'évangiles. Qui étais-je pour mettre en doute une personne pour qui j'avais et ai toujours une grande estime ; écrivain cher à mon cœur et cinéaste averti de notre très chère Provence. Mais en sus de cet esprit critique, je sentis en progressant dans cette lecture que mon jugement se mettait en marge de ses analyses, et, comme un près sentiment, les questions qui surgissaient se placèrent sur un plan totalement différent de tout ce que j'avais lu jusqu'à ce jour. Soudainement, en lisant une de ces lettres, car pour moi aujourd'hui je la regarde comme étant la clé de cette énigme ; ce fut un véritable éblouissement – « suis-je stupide ! », m'étais-je dis. Tous les paragraphes de cette lettre étaient établis d'une manière subtile, mais néanmoins, pour un regard

suspicieux comme le mien et rempli de tous les paramètres qui jusqu'à cette lettre c'étaient gravés dans mon intellect, j'arrivais à expliciter chaque ligne, chaque mot, toutes les tournures de phrases qui semblaient couler de source. Oui ! Cette lettre était capitale pour pouvoir comprendre tous les ressorts de cette affaire, mais sans une lecture attentive de toutes les précédentes, et sans toutes les objections et questions qu'elles nous posaient alors, il est bien évident, qu'elle pouvait très bien passer au trapèze de notre reflexion, et, il faut bien le reconnaître, les protagonistes de cette terrible cabale, avait mis en place une mise en scène des plus intelligentes que l'on puisse s'imaginer ; un véritable scénario digne des plus grandes productions cinématographiques américaines. « Chapeau bas, messieurs ! ». Mais, les éloges passées, bien que méritées, je me rendis vite compte de la tragédie qui venait de se jouer sous mes yeux, et en un éclair tout se transfigura, ce "grand roi" et ces ministres, n'étaient que la représentation grotesque de leurs piètres personnes réfléchies à la puissance dix ; Humain, trop humain ; pour reprendre le titre d'un essai de Nietzsche, qui résonne à mes oreilles comme une sentence, sentence qui me fait frémir à ce que l'homme peut être capable pour pouvoir assouvir son modeste égo. Oui, j'avais mis à jour le mécanisme qui durant trois siècles avait mystifié tous les enquêteurs sur cette affaire, mécanisme si bien huilé, que je me demande si cette découverte pourra être admise comme étant une preuve au sens propre du terme.

Bastia le 12 novembre 2012

L'HOMME AU MASQUE DE FER





## Préambule

Il est primordiale lorsqu'on s'attelle à une telle enquête d'être dans une sereine disposition d'esprit, autrement dit, il faut absolument faire abstraction de tout votre environnement sociale ; car pour pouvoir élucider une telle énigme, vos neurones vont être exposés à une rude épreuve. Une quantité non négligeable de données historiques vont vous permettre dans un premier temps de cerner apparemment le personnage dont il va être question, pour que, dans une seconde partie, celles-ci, vont vous faire sombrer dans la plus profonde des incertitudes.

– Qu'est-ce à dire ?

Que nous sommes dans une affaire si complexe, que les premières réponses évidentes vont se trouver paradoxalement à rebours dans le cheminement de cette enquête.

– A quoi ce phénomène est-il dû ?

– Tout simplement au côté légendaire !

Car il y a bien entendu un côté légendaire, et il ne faut surtout pas l'occulter comme certains l'ont fait, et quand je dis occulter, certaines personnes se sont même empréssées d'avoir le verbe haut vis-à-vis de

notre illustre homme des lumières que fut Mr de Voltaire, l'accusant d'être l'instigateur de cette légende, et d'avoir par là même dit tout et n'importe quoi sur cette affaire.

Je vais maintenant vous en expliquer la cause.

Lorsque nous survolons cette affaire par le truchement de ces données historiques, nous arrivons à lui donner un aspect général ; c'est à dire que nous devinons parmi les éventuels prisonniers celui qui correspond à notre démarche sans pour autant connaître son véritable patronyme. Ensuite, nous pouvons suivre avec l'aide de cette correspondance tout son parcours carcérale qui s'étend sur un peu plus de trente ans (trente quatre années pour être exact) ; tout ceci je le précise, comme si nous survolons cette affaire en faisant toujours abstraction des questions qui peuvent survenir. Pour l'heure, tout semble clair et limpide comme de l'eau de source ; par contre, lorsque nous nous mettons à lire attentivement cette correspondance entre Louvois et Saint-Mars, et cela chronologiquement, de multiples contradictions se placent au travers de vos déductions. Ces contradictions, je les définirai, à postériori, comme étant un manque de jugement de la part des protagonistes de cette affaire, car si chronologie il y a, les faits en eux même ne sont pas véritablement en corrélation avec la dite chronologie. Ensuite, à la mi-parcours, après avoir relevé bon nombre de ces contradictions, nous allons être placé face à la plus déconcertante d'entre-elles : nous nous trouvons subitement en face d'un homme masqué sortie comme par magie d'un chapeau de magicien et en l'occurrence ce magicien s'appelle Saint-Mars.

– Quoi d'étonnant me diriez-vous ; si une telle énigme existe, cela veut forcément dire qu'un tel prisonnier a existé !

Force m'est d'abonder dans votre sens – Un tel prisonnier a existé !

– Mais a-t-il existé dans le sens où nous le lui donnons, ou bien dans la compréhension même de cette affaire ?

Question sibylline qui ne peut trouver de réponse que dans la mise à nue de cette inextricable énigme.

Venons en justement à ce mystérieux captif aperçut pour la première fois dans le courant de l'année 1687, date où il se rendait sous bonne escorte dans sa nouvelle "résidence" située sur l'île de Sainte-Marguerite (la seule prison qui subsiste, les autres ayant été détruites par les aléas de l'histoire) en provenance du fort d'Exiles.

Oui ! Ce prisonnier masqué et gardé avec d'immenses précautions, nous le voyons traverser Grasse, la plus parfumée des villes du midi de la France, mais avec une telle nonchalance ; cela étant forcément dû au moyen de locomotion dont on l'avait pourvu : une chaise à porteurs ; mais de plus, avec une telle ostentation, tout comme aujourd'hui nous faisons défiler un régiment sur les champs élysées pour la fête du 14 juillet.

1687 ! Ce prisonnier, dont nous avons la conviction qu'il fut incarcéré à Pignerol en 1669, et qui ne peut être que celui là même, nous apparaît comme étant aux antipodes de nos primaires conjectures.

– Pourquoi cela ?

– Toujours la même logique des faits !

Lors de l’incarcération de cet homme à Pignerol, nous savons, (une ordonnance de remboursement l’atteste), qu’il traversa la France du nord au sud sur plus de mille kilomètres avec pour toute escorte quatre militaires dont un officier. Encore plus étrange, contrairement à 1687, nous ne possédons aucune sources écrites ou qui se seraient transmises oralement qu’un éventuel prisonnier fut affublé de cet attribut sur le visage, et pourtant le voyage y fut bien plus long et qu’il dut traverser de nombreuses villes, notamment Lyon. L’inverse, à la rigueur eut paru moins étrange pour nous l’expliquer, – 1669 avec un masque – 1687 à visage découvert.

Comme vous le voyez, le choix de cet homme pour être notre mystérieux captif semble des plus fragiles, et pourtant, nos historiens n’en démordent pas, ils fléchissent les genoux devant les documents historiques, et confirment bien par défaut qu’il ne peut s’agir que de cet homme, le seul problème étant de lui trouver son véritable nom et la raison de son incarcération. Chose encore plus aberrante, c’est la matière de ce masque ! De fer en 1687 (avec une mentonnière à ressort, nous dira Voltaire) et de velour en 1698 lorsqu’il se rendra pour son ultime voyage à la Bastille ayant désormais terminé son Tour de France des géôles, maillot jaune de tous les prisonniers de France et de Navarre.

Alors, une question évidente se pose : Ce prisonnier a-t-il réellement existé, ou bien sommes-nous face à une légende ?

- N’était-ce pas une illusion collective ?
- Mais quelle illusion ?

– Ne serait-ce pas plutôt dans la manière d’appréhender cette affaire que nous sommes devenus les dupes !!!

Certains ont essayés d’y répondre en y allant de leurs propres hypothèses.

– Y ont-ils crus eux-mêmes ? – J’en doute, mais ils leur fallait une réponse, sinon à quoi peuvent bien servir les questions.

Comme nous nous en rendons compte, résoudre une telle énigme relève pratiquement du miracle, et pourtant, quand vous détenez la clé, tout s’éclaire d’un jour nouveau, les questions qui étaient les plus embarrassantes deviennent désormais limpides, cristallines, elles s’imbriquent, s’ajustent, pour former ce magnifique mais au combien tragique puzzle. Car ne perdons pas de vue, que derrière ce jeu d’apprenti détective (et c’en fut un pour moi), nous sommes bien en face d’une terrible tragédie humaine ; celle d’un homme qui fut meurtri tant dans sa chair que psychologiquement, et cela d’une manière effroyable.

– Fallait-il autant de haine et de ressentiment ?

– La raison d’état y suffisait-elle, dans la mesure où c’est bien celle-ci qui engendra ce crime ?

Je ne le pense pas, mais il ne m’appartient pas de porter un jugement ; les historiens seront peut-être les plus aptes à y répondre, quoique... Quand à moi, je leur remet ce rapport de police, car à mes yeux, il n’est que cela !

\*

\*   \*

Dans cette enquête, la source principale qui va nous permettre de situer d’une manière plus ou moins

précise la personne dont-il va être question, ce sont nos archives nationales ; à l'inverse d'une biographie, ces archives vont nous permettre de refaire le parcours carcéral de cet homme, mais à rebours, autrement dit, elles nous feront remonter le temps à partir de son décès à la Bastille en 1703, pour aboutir à son incarcération à Pignerol en 1669. Dans cette chronique judiciaire qui s'étale sur trente-quatre années, cette enquête se déroule sans anicroche, c'est à dire que tous les éléments à notre disposition s'imbriquent chronologiquement. Seulement, sur une si longue période, nous allons tomber sur un bémol, ce qui va remettre pour moi cette personne en analogie avec notre candidat masqué. Bien qu'elle puisse être justifiée hypothétiquement, cette anicroche va ébranler cette assise solidement établie, car il ne s'agit ni plus ni moins que de ce fameux masque en fer. Ce masque, entre-autres, est l'un des paradoxes de cette affaire, car son utilisation "pragmatique" est en totale discordance avec ce que nous savons de ce prisonnier ; peu de choses en vérité, mais suffisamment pour en rejeter son utilité. Néanmoins, bien que ce paradoxe soit l'on s'en doute fort important, nous ne pouvons malheureusement faire l'impasse sur cette candidature, car tous les autres paramètres nous dirigent inévitablement vers cette personne. Pour s'en rendre compte, il va falloir se pencher sur le registre d'écrou de la prison de Pignerol pour en faire un recensement jusqu'à la date de 1681, date où deux de ces prisonniers seront transférés à la forteresse d'Exiles, pour être ensuite, une seule d'entre-elles ; car l'un des deux prisonniers est mort entre 1681 et 1687, transférée aux îles de Lérins en l'année 1687, date, où ce prisonnier sera aperçu avec cet attribut métallique sur le visage.

L'objectif de ce recensement n'a d'autre but que de nous assurer de cette personne.

– **NICOLAS FOUQUET**

Incarcéré : 16 janvier 1665.

motif : Pécumat et crime de lèse majesté.

Ancien ministre de Louis XIV, il fut condamné à la prison à perpétuité, mort à Pignerol le 23 mars 1680.

– **EUSTACHE DANGER**

Incarcéré : 21 août 1669.

Motif : Inconnu.

– **VALCROISSANT**

Incarcéré : Novembre 1669.

Motif : Tentative d'évasion sur la personne de Nicolas Fouquet.

Condamné à cinq années de galères, il quittera le donjon dans le courant de l'année 1670.

– **LA FORET**

Incarcéré : Novembre 1669.

Motif : Le même que le précédent ; il sera pendu au mois de décembre 1669.

– **LE COMTE DE LAUZUN**

Incarcéré : 12 décembre 1671.

Motif : Intelligence avec les hollandais, et injures sur la personne de Mme de Montespan.

Libéré : 12 avril 1681.

– **HEURTAUT**

Incarcéré : Août 1672.

Motif : Tentative d'évasion sur la personne de Lauzun, se suicida en prison au mois de septembre 1672.

– **PLASSOT**

Incarcéré : Août 1672.

Motif : Le même que le précédent.

Libéré en juillet 1673.

– **Mme CARRIERE**

Incarcérée : Août 1672.

Motif : Le même que le précédent.

Libérée au mois d'octobre 1672.

– **LOGGIER**

Incarcéré : Septembre 1672.

Motif : Le même que le précédent.

Libéré au mois de décembre 1672.

– **MATHONNET**

Incarcéré : Septembre 1672.

Motif : Le même que le précédent.

Libéré le 20 décembre 1672.

– **BUTTICARI**

Incarcéré : 25 janvier 1673.

Motif : Espionnage.

Libéré : Fin 1680.

– **LE COMTE DE DONANE**

Incarcéré : Mai 1673.

Motif : Espionnage également.

Libéré : Deux jours après.

– **CASTANIERI**

Incarcéré : 28 novembre 1673.

Motif : Détenant des secrets importants sur sur la personne de Louis XIV.

Libéré : 31 décembre 1673.

– **LE MOINE LAPIERRE**

Incarcéré : Mars 1674.

Motif : Abus de confiance.

Mort à Pignerol en décembre 1693.

Observation : Il devint fou durant sa détention.

– **DUBREUIL**

Incarcéré : Juin 1676.

Motif : Espionnage.

Libéré : Juin 1684

– **LAFLEUR**

Incarcéré : Novembre 1678.

Motif : Inconnu.

Libéré : Fin 1680.

– **LE COMTE MATTHIOLI**

Incarcéré : 02 mai 1679.

Motif : Trahison.

Mort à Ste Marguerite le 28 avril 1694, mais resta à Pignerol jusqu'à fin mars 1694.

### – LE VALET DE MATTIOLI

Incarcéré : 04 mai 1679.

Motif : Complicité avec son maître.

Suivit son maître durant sa détention et mourrut probablement à Ste Marguerite en novembre 1699.

### – LA RIVIERE

Incarcéré : Avril 1680.

Motif : Valet personnel de Fouquet ; il apprit les secrets de son maître, et probablement ceux d'Eustache Danger. Mourrut certainement à Exiles entre 1681 et 1687.<sup>1</sup>

Donc, de ce recensement, il ressort que 19 personnes furent incarcérées durant cette période.

- Une personne s'y suicida.
- Une personne y fut pendu.
- Une personne y décéda.
- Une autre y fut envoyée aux galères.
- Deux autres décédèrent à Ste Marguerite, mais furent maintenues à Pignerol jusqu'en 1694.
- Une autre fut libérée en 1684.
- Onze autres personnes furent libérées entre-temps.

Les deux seules personnes restant en lices sont : Eustache Danger et le valet de Fouquet : La Rivière.

---

<sup>1</sup> Cette liste de personnes incarcérées je la dois à M. Jean Christian Petitfils « le masque de fer » ed. Perrin 2003-2004.